



Communiqué de presse

Le 18 juillet 2017

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

Prochaine réouverture des négociations conventionnelles

Le SFCD veut saisir la main tendue par Agnès BUZYN, Ministre de la santé, le 13 juillet, de rouvrir les négociations avec les chirurgiens-dentistes.

A l'issue d'une rencontre avec les organisations professionnelles représentant les chirurgiens-dentistes, le Ministère a annoncé le report de l'entrée en vigueur du règlement arbitral au 1^{er} janvier 2019 afin de permettre, entre les partenaires conventionnels, la conclusion d'un accord qui réponde à l'objectif du message présidentiel et tienne compte de l'économie des cabinets dentaires.

Le SFCD se réjouit de la volonté d'ouverture d'Agnès BUZYN d'impliquer l'ensemble des parties prenantes pour la construction d'un système global, associant soins et prévention, qui assure à tous nos concitoyens un égal accès à des soins dentaires de qualité.

Le SFCD souhaite que ces négociations, au travers l'attention portée à la prévention, soient aussi l'occasion de prendre en compte la dimension de vulnérabilité du patient par la promotion de l'exercice d'une pratique médicale respectueuse de la déontologie de la profession et de reconnaître la dimension d'acteur de santé publique du chirurgien-dentiste.

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber Tardot.